

Femmes suisses à "Réalités" : "la femme au foyer", bis (au moins...)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **62 (1974)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-273746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Inlassablement au service de la cause des femmes Madame Hulda Autenrieth-Gander



« Mit den Waffen einer Frau », ainsi un caricaturiste représentait-il, en 1897, la première femme avocate... (Illustration de « Das rosarote Mädchenbuch » de Hedi Wyss, Hailwag-Verlag, Berne).

Mme Hulda Autenrieth-Gander, docteur en droit, quitte la présidence du Centre de liaison zurichois. A notre grand regret, l'ère Hulda Autenrieth se termine cette année : elle se retire du Comité du Centre de liaison de Zurich. Femme engagée et pleine d'intérêt pour son travail, elle y fut nommée en 1944, à l'âge de 30 ans. Co-présidente avec Mme Margrit Bosch-Pré de 1954 à 1962, elle assumait la présidence seule après le décès de celle-ci.

Ce que Mme Autenrieth a mis en œuvre, réalisé et obtenu pendant ces 20 années ne peut être énuméré que très schématiquement. Ouverte à toute idée nouvelle, elle finit par imposer ce qu'elle estime juste, grâce à une énergie et une persévérance à toute épreuve.

L'introduction du droit de vote féminin a couronné sa carrière. Elle s'est battue courageusement pendant la moitié de sa vie pour l'obtenir, reprenant la lutte avec un nouvel élan après chaque échec, sans agressivité, sans amertume. Elle présentait ses arguments avec ténacité, mais aussi avec un charme qui, tôt ou tard, gagnait chacun de ses adversaires à sa cause. Pour Hulda Autenrieth, voter n'est pas seulement un droit qui va de soi, il implique l'obligation de prendre des responsabilités dans le cadre de l'Etat. Ainsi, elle accepta en 1967 — malgré

ses tâches familiales et les charges inhérentes au Centre de liaison — de faire partie du Conseil de l'Eglise du Canton de Zurich comme une chose normale.

Formation

Mme Autenrieth s'intéresse tout particulièrement à la révision du Code civil, à la lutte contre l'alcool et les accidents de la circulation, aux cours obligatoires d'initiation sexuelle à l'école et au planning familial. Elle intervient constamment en faveur d'une meilleure orientation de la vie de nos filles. Elle exigea pour elles des programmes scolaires identiques à ceux des garçons, une bonne formation professionnelle ainsi que la formation continue. Elle rendit les femmes attentives à la nécessité d'une éducation permanente et se préoccupa encore de ce que les femmes ne restent pas inactives à l'âge de la retraite.

Pionnière des consommatrices

On lui doit la création en 1954 d'un groupe d'action en faveur des consommatrices, début du mouvement pour la protection des consommatrices. Le « Konsumentinnenforum » suisse-allemand et tessinois a été fondé à son instigation. La section de Zurich, anciennement commission du Centre de liaison, s'est rendue indépendante cette année. Cet exemple illustre un des traits de caractère de la présidente sortante : elle ne s'attachait pas les organismes qu'elle avait créés. Elle les encourageait à devenir indépendants

et se réjouissait lorsqu'ils se détachaient et assumaient leurs tâches par leurs propres moyens.

Pour nous, membres du Comité, la présidence de Mme Autenrieth fut une période d'enrichissement humain et intellectuel, une période stimulante, une coopération réussie entre femmes. La présidente prenait au sérieux les préoccupations de chacune d'entre nous. En cas de divergence de vue, la compréhension était réciproque. Mme Autenrieth possédait le rare talent de découvrir les dons cachés et d'inciter ses collaboratrices à les mettre en valeur.

Très chaleureusement merci à Hulda Autenrieth d'avoir consacré la plus grande partie de sa vie à la cause féminine, par ricochet à l'ensemble de la population parce que, à la base, il y a chez elle le désir d'être partenaire à tous égards. Notre reconnaissance va aussi à sa famille. En effet, c'est grâce à la collaboration d'un mari et de trois enfants compréhensifs, prêts à accepter quelques sacrifices, qu'elle a eu la force d'assumer une très lourde tâche. La collaboration de Mme Autenrieth nous reste heureusement acquise sur un point : dorénavant, elle représentera le point de vue des femmes zurichaises dans le cadre de la préparation du Congrès féminin suisse dont — et qui s'en étonnerait ? — elle avait eu l'idée.

Traduit de l'allemand
Schweizer Frauenblatt du 8 avril 1974/IE

Femmes suisses à "réalités"

« La femme au foyer », bis (au moins...)

M.-L. C. En ce mois d'avril, l'équipe de « Femmes Suisses », autour du micro d'Yvette Rielle, discute des lettres reçues à la suite d'une émission sur la « femme au foyer ». Voici des extraits de ces lettres :

Madame,
Je vous écris à la suite de l'écoute de votre émission sur la « femme au foyer » et j'aimerais vous apporter mon témoignage. (...) Mariée depuis onze ans, deux enfants de 7 et 10 ans, un chien, j'ai une situation privilégiée en ce sens que je ne suis pas obligée de « travailler » pour que mes enfants mangent tous les jours.

(...) Mes enfants sont gentils, serviables, équilibrés ; à l'école, tout va bien et je pense que j'y suis tout de même pour quelque chose.

(...) Je ne me sers, pas hors de circuit parce que je ne travaille pas. (...) Je pense que les femmes qui travaillent à l'usine, à la chaîne, dans les grands magasins, ne sont pas plus heureuses que moi ; elles ont certainement plus d'argent à leur disposition mais le dépensent aussi. Et en plus, elles sont souvent énerchées, pressées, et ne peuvent profiter d'un bel après-midi ensoleillé ; elle n'ont pas le temps de voir grandir leurs enfants et ces derniers ont souvent des difficultés à l'école.

(...) Une chose encore : j'aimerais bien savoir si les maris dont les femmes travaillent lorsque cela n'est pas absolument nécessaire le désirent vraiment et n'aimeraient pas mieux avoir un foyer plus harmonieux, plus calme, où l'on mange de bons petits plats et hon pas des boîtes de conserve et des menus « vite faits ». Qu'en pensez-vous ?

(...) P.S. — Je trouve qu'ici, où la plupart des femmes travaillent, il y a énormément de femmes trompées, de maris trompés et de ménages qui ne tournent pas rond et l'on parle beaucoup de vie ratée et de divorce...

Madame,
(...) Personnellement, je me suis toujours estimée heureuse et privilégiée d'être une « femme au foyer » à plein temps. Je parle évidemment pour une femme avec enfants car je comprends bien qu'une personne sans « rejetons » à choyer s'ennuie et cherche une occupation au dehors. Il y a aussi, bien sûr, les cas de nécessité (...) ou celui d'une femme exerçant une carrière libérale qui la passionne. Mais, à part cela, je bondis toujours quand on me raconte qu'une mère de famille a besoin de « contacts humains » dans un travail hors de chez elle et que quand elle retrouve le soir mari et enfants, elle est plus « enrichissante » que celle restée à la maison. Alors là, je ne marche pas !! Car peut-on vraiment développer sa personnalité devant une machine à écrire, avec les « ragots » des collègues d'un magasin, avec, en plus, un chef sur le dos ? Je parle par expérience : un peu moins d'argent, mais vive la liberté !

(...) J'ajoute encore que maintenant que mes deux fils sont mariés, je n'ai jamais ressenti le besoin impérieux de me « recycler ». C'est un âge où on a le droit, sans complexité, de se reposer un peu, non !!

(...) P.S. — Ne croyez-vous pas que c'est le but de notre société de consommation de déprécier le travail ménager car elle a besoin de main-d'œuvre ?

Madame,
Je viens un peu défendre ces femmes qui « ne font rien » dont je suis. Heureusement, je n'ai pas de complexe d'infériorité et je n'ai pas besoin d'être défendue, car je suis persuadée de mon bon droit et de mon utilité ! Et surtout je suis parfaitement heureuse dans ma situation de « femme à la maison ».

Mais il y a les autres ! Et les autres souffrent d'être maltraitées. Car elles sont maltraitées. Les « mass média » s'acharnent sur elles, les accusant de ne pas se cultiver, de faire des besoins déraisonnables, d'être parasites, de demeurer sottes ou de le devenir. Et chose plus grave encore, on les accuse d'être des parasites ! Je n'invente rien. On se félicite de la libéralisation de la femme, mais qu'est-ce que cela veut dire ?

Les femmes se sont libérées de la tutelle des hommes dans le domaine des institutions politiques et ont réclamé des droits qu'elles étaient capables de posséder. Bon. Tout cela est bien. Mais pourquoi vouloir prouver à l'homme qu'elle est son égale ? Vouloir se faire son égale, c'est perdre sa valeur propre. C'est prouver justement que l'homme est supérieur puisqu'il faut l'égaliser. Il n'y a pas de meilleure preuve de son infériorité ! Mais ce n'est pas tout. Il fallait encore démontrer que tout ce qui était le domaine de la femme : la gestation, l'éducation, la paix et le bonheur du foyer, était méprisable, sinon accessoire et qu'on pouvait aisément le remplacer par des crèches, des repas préparés, des outils ménagers, etc. (Pour la gestation, la couveuse est en préparation.) Donc on lui retire toutes ses prérogatives, on fait fi de ses dons naturels pour la pousser à faire le travail de l'homme. Comme malgré tout, une grande partie du travail féminin ne peut être fait pas les machines, il en résulte que la plupart des femmes qui travaillent au dehors font leur travail à la maison en plus de l'autre ! Belle libéralisation en vérité !

Un autre son de cloche :

« L'auditrice - femme - au - foyer qui vous écrit est heureuse de son sort. Tant mieux. Elle dispose de tous ses après-midi. Mais à quoi les occupe-t-

elle sinon à la lecture et à « acheter des choses ». Aussi sa vie me semble plutôt monotone et j'oserais dire « routinière ». Je suis dans le cas de la jeune femme qui a suffisamment d'obligations pour occuper son temps et ses forces : une demi-journée de bureau, une demi-journée d'entretien du ménage (mari, deux beaux-enfants « grands », une parente âgée partiellement).

Et malgré tout, le temps dont je dispose me paraît gaspillé si je ne me fais pas un but. La question que je me pose : loisirs ou travail ? Je suis encore dans cet état d'esprit où le loisir pur (et mes intérêts sont très divers) est considéré comme « immérité » : le fait est de savoir pourquoi ce sentiment de culpabilité. Il s'explique partiellement par l'attitude du mari (moi je suis fatigué, j'ai eu une dure journée !) et aussi du fait qu'en quelques heures il est difficile de consacrer assez de temps à l'étude. (...) »

Et vous, qu'en pensez-vous ? Pour sa part, l'équipe de « Femmes Suisses » a répété que l'idéal serait que toute femme ait le choix de mener sa vie comme elle l'entend. Par ailleurs, il est étonnant de constater encore une fois que les travailleurs « officiels » n'ont aucun remords de prendre une pause-café, une pause-thé et de rentrer pour tomber la veste, lire le journal et se mettre à table devant un repas mijoté par les travailleuses « inofficielles », qui n'ont que leur douzième heure de travail ! Allons, allons, prenons le temps de vivre, tout de même...

La qualité de la vie

La dernière émission du mois d'avril fut consacrée à la « qualité de la vie », cette « tarte à la crème » des temps modernes. De quoi se compose donc cette crème ? Mme Deligny affirma qu'elle se situait dans l'être, non pas dans l'avoir. Que pour les femmes que nous sommes, elles consistent à se préoccuper des autres femmes du monde, celles qui voient leurs enfants mourir de faim. Pouvons-nous imaginer chose plus atroce ! Que cette qualité de la vie nous fasse penser au monde que nous préparons aux enfants de demain. Voici ce qu'en pense la Société antialcoolique suisse :

« Il est très à la mode, aujourd'hui, de parler de la qualité de la vie, de critiquer notre société de consommation, ses horaires impossibles, ses courses à l'argent, ses voitures polluantes et ses usines inhumaines.

Alors, pense-t-on communément, la qualité de la vie c'est échapper à cela ? Mais comment ?

Par la voiture qui pollue ? Par le chalet qu'on achète au prix d'heures supplémentaires ? Par la sauna à laquelle on va régulièrement ? Par le cross de la piste Vita ou par la pratique d'un sport ?

Est-ce juste ? est-ce faux ? Ou bien la question est-elle simplement mal posée ?

Car si la qualité de la vie n'est qu'actions pratiques — élimination de toxines grâce à des moyens financiers ! — elle ne serait pas accessible à chacun.

Or, la qualité de la vie est plus une question d'être que d'avoir ; elle est, avant tout, une attitude mentale, souvent mal perçue ou détruite par la notion de quantité sur laquelle notre économie met l'accent.

En tant qu'attitude mentale, la qualité de la vie est ce qui permet à l'individu de s'épanouir, c'est-à-dire de découvrir ses propres qualités et développer celles qui lui paraîtront les plus importantes.

Mais, pour s'épanouir, l'individu a besoin d'autrui car, avant d'être lui-même, il ne peut que suivre ce qui représente pour lui-même, il ne peut que suivre ce qui représente pour un modèle. Aussi, chaque fois qu'il en ressent le besoin, l'individu devrait-il pouvoir demander aide et chercher à donner de lui-même chaque fois qu'il le peut.

Pour la qualité de la vie il faut donc, entre autre, communiquer.

Aucun critère ne permet de dire quelle est la meilleure qualité de vie : pour chacun, elle peut être différente. Par contre, elle est toujours possible, ou, en tout cas, elle doit l'être... »

SAS
Prochaines émissions : lundi 20 mai, à 14 heures.

Pouvoir d'achat chez les consommatrices genevoises

Passer en un an de 5 215 à 7 106 membres, tel est l'exploit de la Fédération des consommatrices romandes, section genevoise, qui tenait récemment son assemblée générale. Cela confirme le mouvement général d'intérêt — dont nous ne pouvons que nous féliciter, pour la protection des consommatrices en général et leur journal « J'achète mieux ».

Au terme de la partie administrative, Mlle Yvette Jaggi, directrice de la Fédération des consommatrices et M. Peter Tschopp, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, traitèrent du thème : « Pouvoir d'achat, acquisition et utilisation ».

Quelques idées forces se dégagèrent de ces exposés. Notamment ceux-ci : — Comment utiliser son pouvoir d'achat en période d'inflation, comme celle que nous connaissons : le bas de laine ? Absurde. L'épargne à la banque ? Presque aussi absurde. Le taux d'intérêt perçu est inférieur aux taux d'inflation et l'Etat perçoit en plus des impôts sur ces économies. La seule al-

ternative raisonnable à la consommation serait la production. Mais, voilà, nous ne pouvons pas tous être producteurs...

— Pour le producteur, en revanche, le taux de rendement est supérieur au taux d'inflation. S'il est capable, il peut emprunter, et le taux d'intérêt sera, lui, inférieur au taux d'inflation. Il gagnera donc sur tous les plans...

— Ainsi, tous ceux qui ne peuvent être producteurs, qui n'ont que la possibilité d'épargner sont littéralement dépossédés...

— La libre concurrence est sérieusement affectée par le phénomène des concentrations. Ainsi, pour le consommateur, le prix de la marchandise n'équivaut plus à son utilité, c'est-à-dire à sa valeur.

Si, pour le phénomène d'inflation, M. Tschopp est relativement optimiste — elle s'arrête toujours, de quelque manière que ce soit —, il pense qu'il faudra trouver d'autres moyens de contrôle sur les prix que ceux de la concurrence.

M. C.

Chuard & Francoz

Décoration Réparation meubles anciens
Rue du Rhône 110
GENÈVE
Tél. 24 93 35

Lisez Femmes suisses !

Lydia Dainow
GENÈVE

INSTITUT DE BEAUTÉ

Des soins de beauté individualisés avec les produits

LYDIA DAINOW

17, r. Pierre-Fatio Tél. 35 30 31